



HAL
open science

Licence Langues étrangères appliquées

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues étrangères appliquées. 2010, Université Paris-Sorbonne. hceres-02027334

HAL Id: hceres-02027334

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027334v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE PARIS 4 - PARIS SORBONNE
N° demande : S3100025743
Domaine : ARTS, LETTRES, LANGUES
Mention : LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES

Appréciation générale :

La création de la mention apparaît pleinement justifiée ; pas moins de quatorze langues sont proposées, dont beaucoup en niveau débutant. Une large possibilité de combinaisons s'en trouve donc offerte, car l'anglais n'est pas imposé ; il conviendra néanmoins de faire attention au maintien d'un niveau correct dans cette langue pour une poursuite en master 2.
L'ensemble des programmes est élaboré dans une perspective homogène autour du champ d'application de la filière.
Le dossier n'est pas suffisamment mis en valeur du fait de l'absence de certaines informations dont on ne peut que présumer qu'elles existent, comme les échanges internationaux par exemple.

Les points les plus forts :

- | | |
|----|---|
| 1- | Large choix de langues, notamment de celles qu'on qualifie parfois de « rarement enseignées », et la combinaison entre ces langues est bien gérée. |
| 2- | Une place significative est accordée au français et la progression des contenus, bien pensée, ne peut que favoriser l'acquisition de compétences transversales. |
| 3- | Les poursuites d'études et les débouchés professionnels sont bien identifiés. |

Les points les plus faibles :

- | | |
|----|--|
| 1- | La mobilité étudiante, qui doit nécessairement exister en LEA, n'est pas mise en lumière. |
| 2- | En dehors du choix d'une LV 3 (dont le chinois), la structuration de l'offre de formation dans une démarche de progression pourrait être plus précise pour les enseignements optionnels, eu égard à la place qui leur est faite. |
| 3- | La découverte tardive du droit en L2, de la gestion en L3, l'absence d'économie en L2 peuvent déconcerter les étudiants et ne facilitent guère un apprentissage progressif. |

Recommandations :

Il serait souhaitable de :

- Structurer la progression au sein des enseignements optionnels à l'égal de ce qui existe pour une langue vivante 3.
- Réfléchir à la possibilité de capitalisation des matières du domaine d'application en ne les regroupant pas dans des UE (comme droit ou économie et français).
- Envisager une approche progressive sur les trois années des trois champs du domaine d'application (économie, droit, gestion) afin de ne pas créer de déconvenue tardive, en contradiction avec la logique évoquée de réorientation, qui reste aujourd'hui assez théorique.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : B